Ecrit par Echo du Mardi le 7 janvier 2025

COMMUNAUTE DE COMMUNE PAYS D'ORANGE EN PROVENCE

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 7 janvier 2025 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE DU PUBLIC

Déclaration de projet
emportant mise en compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Jonquières

Mise à disposition de documents de concertation

Objet de la concertation préalable : Par délibération du 5 novembre 2024, le Conseil Communautaire du Pays d'Orange en Provence a fixé les modalités de la concertation avec la population dans le cadre de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLU de Jonquières. Cette procédure vise à l'ouverture à l'urbanisation du secteur « Grange Blanche 3 », inscrit en zone 3AU et de son secteur 3AUc à vocation d'activités économiques, afin de proposer une nouvelle offre de foncier économique en adéquation avec la demande exprimée sur le territoire du Pays d'Orange en Provence.

Cette délibération fait l'objet d'un affichage au siège du Pays d'Orange en Provence, où elle peut être consultée aux jours et heures habituels d'ouverture.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 7 janvier 2025

Cette concertation doit être organisée avant l'ouverture d'une enquête publique.

Durée de la concertation préalable : La concertation sera ouverte du 10 janvier 2025 à 9h au 10 mars 2025 à 17h.

Modalités de concertation : Le public pourra prendre connaissance des caractéristiques du projet et éventuellement consigner ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet aux lieux désignés ci-dessous :
– Hôtel de Communauté – 307 Avenue de l'Arc de Triomphe – 84100 ORANGE (1er étage – Service Attractivité du Territoire) du lundi au jeudi de 9h à 12h / de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h
– Mairie de Jonquières – BP90 – Hôtel de Ville – 84150 JONQUIÈRES du lundi au vendredi de 8h à 12h

Les pièces du dossier de concertation sont également consultables sur le site internet des différents interlocuteurs, aux adresses suivantes :
Pays d'Orange en Provence : www.ccpro.fr
Mairie de Jonquières : www.jonquieres.fr

Des observations et propositions pourront être déposées pendant toute la durée de la concertation par courrier à l'adresse suivante : Pays d'Orange en Provence – Service Attractivité du Territoire – 307 Avenue de l'Arc de Triomphe – BP 20042 – 84102 ORANGE CEDEX mais également en ligne aux adresses suivantes :

commerces@ccpro.fr
accueil@jonquieres.fr

A l'issue de cette concertation, l'autorité compétente délibérera et tirera le bilan de la concertation préalable

3955838

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !